

PREAVIS AU CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS

concernant la 2^{ème} série de compléments au budget 2017

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 43 du règlement de la Municipalité du 1^{er} janvier 2010, nous sollicitons l'octroi de compléments pour des charges ou des revenus de fonctionnement imprévisibles et exceptionnels qu'il n'était pas possible de prévoir lors de l'établissement du budget de l'année en cours.

		Budget 2017	Crédit compl.
A.	CHARGES		
1. ADMINISTRATION GENERALE			
101.3109.10	Action de communication Communication et impression de la brochure Programme de législature 2016- 2021 (décision municipale du 16.08.2017)	387'600	24'000
110.3111.00	Achats machines et mobilier, logiciels Remplacement du coffre-fort du greffe municipal (décision municipale du 14.06.2017)	4'000	9'000
101.3170.00	Frais de réceptions et de manifestations Réception officielle de la nouvelle Conseillère d'Etat Cesla Amarelle (décision municipale du 06.09.2017)	114'000	50'000
581.3141.10	Entretien et rénovation des bâtiments Remplacement des conduites existantes alimentant l'église et la cure (décision municipale du 18.10.2017)	16'000	16'600
2. FINANCES ET SPORT			
170.3012.00	Salaires personnel auxiliaire Engagement d'un auxiliaire au Service des sports (décision municipale du 17.05.2017)	9'500	35'100

170.3170.00	Frais de réceptions et de manifestations Club sportif pour employés, participation au cours et t-shirt d'entreprise (décision municipale du 19.07.2017)	152'700	4'000
170.3185.00	Honoraires, frais d'expertises et cachets Projet Paddle, acomptes pour avant-projet (décision municipale du 19.07.2017)		11'800
170.3189.00	Autres prestations de tiers Elaboration du plan directeur des sports avec la société Mutter Consulting Sàrl (décision municipale du 06.09.2017)	5'000	10'000
190.3111.10	Achats machines, mobilier et logiciels Matériel informatique pour le nouveau personnel du Service des bâtiments (décision municipale du 04.10.2017)	258'100	9'000

3. URBANISME ET BATIMENTS

300.3111.00	Achats machines et mobilier Achat de mobilier pour le nouveau personnel du Service des bâtiments (décision municipale du 04.10.2017)	10'000	5'000
300.3185.00	Honoraires, fais d'expertises et cachets Diverses procédures en cours, dossiers à la gérance communale et recours auprès de la police des constructions (décision municipale du 27.09.2017)	60'000	15'000
344.3141.10	Entretien-rénovations des bâtiments Remplacement de la chaudière à l'immeuble rue du Bullet 3 (décision municipale du 06.09.2017)	131'500	39'700
346.3141.10/25	Entretien-rénovations des bâtiments Remplacement du revêtement de sol de l'Amalgame (décision municipale du 19.07.2017)	291'000	21'400
354.3141.10/43	Entretien-rénovations des bâtiments Villa d'Entremonts, remplacement d'une palissade de jardin (décision municipale du 12.07.2017)	305'000	8'000
354.3141.10/02	Entretien-rénovations des bâtiments Théâtre du Petit Globe / Club Paradis - démolition (décision municipale du 02.11.2016)	305'000	46'200

354.3189.00	Autres prestations de tiers Remplacement d'un concierge en arrêt maladie - Sous-traitance à l'entreprise Belnet (décision municipale du 16.08.2017)	33'900	28'200
4. TRAVAUX ET ENVIRONNEMENTS			
431.3142.10	Entretien réseau routier Création d'un chemin et places de parc à la résidence Age 3 (décision municipale du 07.06.2017)	465'000	45'500
431.3142.10	Entretien réseau routier Travaux de mise en conformité du passage à niveau de la ligne CFF YLB - Payerne (décision municipale du 31.05.2017)	465'000	45'000
5. JEUNESSE ET COHESION SOCIALE			
7151.3111.00	Achats machines et mobilier Achat d'un lave-vaisselle professionnel à l'UAPE La Croquette (décision municipale du 07.09.2017)	5'500	11'150
6. POLICE			
611.3060.00	Indemnisation et remboursement de frais Couverture des frais liés à la prolongation de l'opération Azur Tenere (décision municipale du 27.09.2017)	10'000	4'500
611.3099.00	Frais divers du personnel Couverture des frais liés à la prolongation de l'opération Azur Tenere (décision municipale du 27.09.2017)	31'800	8'500
7. SERVICE DES ENERGIES			
811.31440.00	Entretien des canalisations et GC Diverses interventions de génie civil, suite à des fuites (décision municipale du 06.09.2017)	182'500	50'000
821.31440.00	Entretien des canalisations et GC Diverses interventions de génie civil, suite à des fuites (décision municipale du 06.09.2017)	93'250	50'000

- 4 -

831.31440.00	Entretien des canalisations et GC	44'000	
	Diverses interventions de génie civil, suite à des fuites (décision municipale du 06.09.2017)		50'000
833.31440.00	Entretien des canalisations et GC	20'000	
	Diverses interventions de génie civil, suite à des fuites (décision municipale du 06.09.2017)		50'000
	TOTAL DES CHARGES		647'650

B. REVENUS

TOTAL DES REVENUS **0**

C. Tableau de synthèse des crédits complémentaires

Un tableau récapitulatif des crédits complémentaires pour les années 2010-2017 vous est présenté ci-dessous :

	1ère série	2ème série	Total
2010	804'200	832'400	1'636'600
2011	539'900	539'300	1'079'200
2012	713'000	838'000	1'551'000
2013	575'900	960'300	1'536'200
2014	252'300	678'010	930'310
2015	359'857	525'950	885'807
2016	163'774	764'965	928'739
2017	320'100	647'650	967'750

Vu ce qui précède, nous avons l'honneur de vous proposer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'YVERDON-LES-BAINS
sur proposition de la Municipalité,
entendu le rapport de la Commission des finances et
considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1.- Des compléments au budget 2017, représentant au total une augmentation de charges de CHF 647'650.- et une augmentation des revenus de CHF 0.-, sont accordés à la Municipalité.

Article 2.- La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de charges prévues au budget 2017	2'246'345
+ Augmentation des charges nettes 1 ^{ère} série	320'100

	<u>Modification des charges</u>	<u>Modification des revenus</u>
1. Administration générale	99'600	0
2. Finances et sports	69'900	0
3. Urbanisme et bâtiments	163'500	0
4. Travaux et environnements	90'500	0
5. Jeunesse et cohésion sociale	11'150	0
6. Police	13'000	0
7. Service des énergies	200'000	0
	647'650	0

Charges supplémentaires	647'650
Revenus supplémentaires	0

Excédent de charges selon budget et crédits complémentaires	<u><u>3'214'095</u></u>
--	--------------------------------

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

<p>Le Syndic</p>  <p>J.-D. Carrard</p>		<p>Le Secrétaire</p>  <p>F. Zürcher</p>
---	---	---

Délégué de la Municipalité : M. Jean-Daniel Carrard, Syndic